TERMIFILM UV+

Construire sur des bases durables

LE TERMITE, UNE VÉRITABLE ÉPIDÉMIE

La progression des termites est constante et rapide.
En France métropolitaine, des communes de 54 départements sont aujourd'hui infestés.

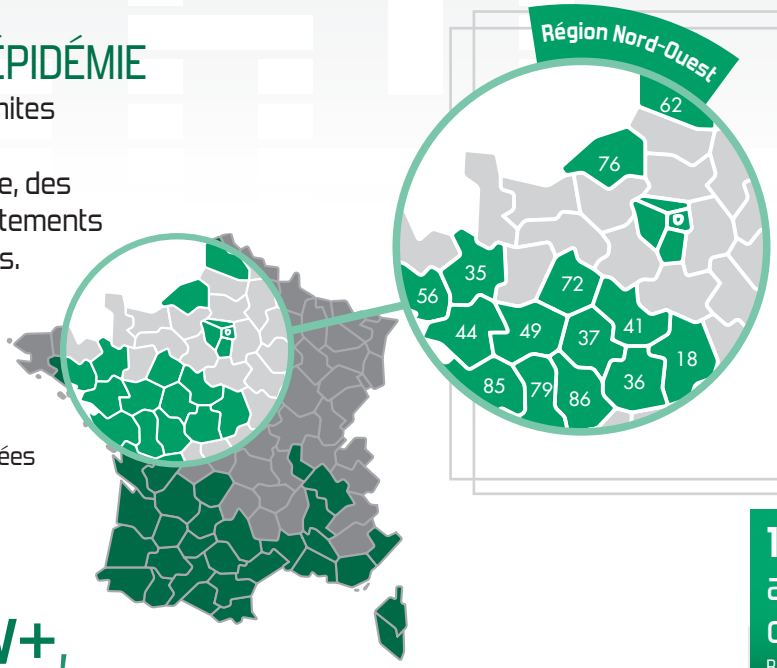

■ Zones déclarées termitées

IMPORTANT : Prévenir le risque termite pour le bâti par la mise en place d'une barrière préventive termite est une garantie supplémentaire de durabilité pour les biens immobiliers, et une valeur ajoutée en cas de revente.
La loi termite[1] oblige par ailleurs dans les zones identifiées comme termitées par arrêté préfectoral[2], à mettre en œuvre un dispositif préventif termite avant construction.
En savoir plus sur le zonage :
www.sarpap-cecil.com/zonage-termites

[1] Se réfère au décret n°2006-591 relatif à l'article 7 de la loi du 8 juin 1999, dite loi termite, renforcé par l'arrêté du 27 juin 2006 relatif à l'application des articles R112-2 à R 112-4 du code de la construction et de l'habitation.

[2] Décret n° 2014-1427 du 28 novembre 2014 modifiant les articles R. 112-3, R. 112-4 et R. 133-4 du code de la construction et de l'habitation.

100% d'efficacité après plus de 20 ans d'essais de champ

Rapport d'essai du FCBA n°401/10/222F du 04/06/2013

Termifilm UV+, le film anti-termite avant construction

GARANTIE EFFICACITÉ
PRODUIT GARANTI*
10 ANS
EFFICACITÉ GARANTIE

→ Efficace, fiable et durable

Termifilm UV+ empêche les termites d'avoir accès aux maçonneries et de dégrader l'isolant sous dallage, prévenant ainsi toute infestation et fragilisation des constructions.

→ Respectueux de l'homme et de l'environnement

Termifilm UV+ est la seule solution non étiquetée nocive et toxique.

*Dès lors que cette application est faite conformément aux spécifications de la fiche technique et dans les règles de l'art.

Termifilm, une gamme complète, compatible avec tous les systèmes constructifs.

TERMIFILM UV+

Conditionnements :
Rouleaux de 150 m², 75 m² et 30 m²
Épaisseur : 150 µm

TERMIGRANULS

Conditionnements :
Seau de 1,5 kg ou de 6 kg

TERMIFUGE

Conditionnements :
Seau de 5L ou de 20L

TERMISOX

Conditionnement :
Pochette de 2 manchons (L 40 cm, Ø 10,8 cm)
+ 2 carrés de Termifilm (50 x 50 cm)

www.pixel.fr - Crédit photos : S&C Construction

En savoir plus sur
www.termifilm.fr

Termifilm
S&C Construction - Groupe Berkem
Marais Ouest - 24680 Gardonne
Tél. : 33 (0)5 53 63 81 00
Fax : 33 (0)5 53 63 81 01

S&C CONSTRUCTION

QUALITÉ CTB P+ CERTIFIÉE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

SOCOTEC QUALITÉ

BRETÉCHÉ Gilles
7 La Haute Cavelais
44130 BOUVRON
Tél. : 33 (0)2 40 56 35 60
Mail. : gilles@bretechesarl.fr
www.bretechesarl.com